

COMPTES ANNUELS

2009

- Bilan au 31/12/2009
- Compte de résultat de l'exercice
- Annexe

Conseil d'administration
du 27 avril 2010

VERSION TENANT COMPTE DE L'ERRATUM du 26 avril 2010

ACTIF	31/12/2009			31/12/2008
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	102 972	27 398	75 574	1 847
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	102 972	27 398	75 574	1 847
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles	436 126	128 206	307 920	258 529
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	436 126	128 206	307 920	258 529
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières	14 381	3 049	11 332	11 332
Participations et créances rattachées à des participations	3 049	3 049		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 332		11 332	11 332
TOTAL I	553 480	158 653	394 827	271 709
Comptes de liaison ⁽¹⁾				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances ⁽²⁾	1 288 103	423 406	864 697	577 440
Créances redevables et comptes rattachés ⁽³⁾	1 229 318	423 406	805 912	508 654
Autres créances	58 785		58 785	68 786
Valeurs mobilières de placement	902 368		902 368	1 139 787
Disponibilités	25 643		25 643	110 459
Charges constatées d'avance	16 897		16 897	4 737
TOTAL III	2 233 011	423 406	1 809 605	1 832 423
Charges à répartir sur plusieurs exercices	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Ecarts de conversion (actif)	VI			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 786 492	582 059	2 204 433	2 104 132

(1) Détail des différents comptes de liaison dans l'annexe

(2) Dont à moins d'un an (brut) : 1 288 103

Dont à plus d'un an (brut) :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF

PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	432 467	432 467
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves	47 755	28 842
Excédents affectés à l'investissement	47 755	28 842
Réserves de compensation		
Réserve de couverture du BFR		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Dépenses refusées par l'autorité de facturation ou inopposables aux financeurs		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) ⁽¹⁾	-57 359	18 912
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	23 117	33 879
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellements des immobilisations		
Réserves de plus-values nettes d'actif		
Immobilisations grevées de droit		
TOTAL I	445 979	514 101
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour risques	30 000	
Provisions pour charges	426 525	359 152
Fonds dédiés	23 408	70 933
TOTAL III	479 932	430 085
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	2 536	
Emprunts et dettes financières divers ⁽³⁾		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés ⁽⁴⁾	104 759	77 285
Dettes sociales et fiscales	1 025 129	1 007 386
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes ⁽⁵⁾	146 097	75 275
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	1 278 522	1 159 946
Ecarts de conversion (passif)	V	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 204 433	2 104 132

(1) Dont compte 1201 :

et compte 1291 :

: résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :

2 536

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an :

Dont à moins d'un an :

104 759

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	5 960 000	5 967 167
. Prestations de services	5 960 000	5 967 167
- Organismes financeurs (Caf, CGR, CRAM)	5 088 545	5 125 692
- Autres organismes	147 059	126 337
- Tiers payeurs	17 139	22 600
- Usagers	707 257	692 538
. Divers		
Production stockée ou déstockage de production		
Production stockée immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitation et participations	69 086	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	291 006	267 907
Transferts de charges	265 859	214 343
Autres produits	937	20 969
TOTAL I	6 586 888	6 470 386
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	31 231	28 160
Services extérieurs et autres	675 592	611 730
Impôts, taxes et versements assimilés	459 452	439 342
. Sur rémunérations	459 302	439 342
. Autres	150	
Charges de personnel	5 113 462	5 003 358
. Salaires et traitements	3 962 126	3 867 233
. Charges sociales	1 151 336	1 136 125
Dotations aux amortissements et provisions	428 942	380 084
. Dotations aux amortissements	80 781	35 596
- Des immobilisations	80 781	35 596
- Des charges d'exploitation à répartir		
. Dotations aux dépréciations et aux provisions	348 161	344 488
- Sur actif circulant	166 878	277 903
- Pour risques et charges d'exploitation	181 283	66 585
Autres charges	2 353	29 528
TOTAL II	6 711 032	6 492 202
RESULTAT D'EXPLOITATION	TOTAL I - TOTAL II	-124 144
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	293	990
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 571	28 979
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	8 864	29 969
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER	TOTAL III - TOTAL IV	8 864

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	TOTAL I - TOTAL II + TOTAL III - TOTAL IV	-115 280	8 153
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
. Exercice courant			
. Exercices antérieurs			
Sur opérations en capital		11 263	10 760
Reprises sur provisions			
. Reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement			
. Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
. Reprises sur aux provisions réglementées : des plus-values nettes d'actif			
. Reprises sur autres provisions réglementées			
Transferts de charges			
	TOTAL V	11 263	10 760
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
. Exercice courant			
. Exercices antérieurs			
Sur opérations en capital		867	
Dotations aux amortissements et provisions			
. Dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement			
. Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
. Dotations aux provisions réglementées : des plus-values nettes d'actif			
. Dotations aux autres provisions réglementées			
	TOTAL VI	867	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	TOTAL V - TOTAL VI	10 396	10 760
IMPOT SUR LES SOCIETES			
	TOTAL VII		
TOTAL DES PRODUITS	TOTAL VIII	6 607 015	6 511 114
TOTAL DES CHARGES	TOTAL IX	6 711 899	6 492 202
SOLDE INTERMEDIAIRE	TOTAL VIII - TOTAL IX	-104 884	18 912
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		63 543	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		16 018	
EXCEDENT OU DEFICIT		-57 359	18 912
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
		31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS			
Bénévolat		45 000	45 000
Prestations en nature		30 500	16 200
Dons en nature			
Total		75 500	61 200
CHARGES			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services		30 500	16 200
Personnel bénévole		45 000	45 000
Total		75 500	61 200

Annexe au bilan et au compte de résultat
Exercice 2009

A-REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note n° 1 :

Conventions comptables :

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été établis conformément au règlement n° 99-01 du Comité de la réglementation comptable. Les comptes annuels au 31 décembre 2008 sont présentés tels qu'ils ont été approuvés par la dernière assemblée générale ordinaire.

Dans le cadre du processus d'autorisation et de tarification par le Département du Rhône, nous poursuivons l'alignement à la réglementation applicable aux établissements et services sociaux et médicaux sociaux (ESMS, instruction comptable et budgétaire M22). Nous avons ainsi procédé à un certain nombre de changements (provision de 100% de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière, traitement des fonds dédiés).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

B- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Note n° 2 : Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ; les sorties sont relatives à des mises au rebut de matériels obsolètes.

L'association n'utilise pas d'actifs devant faire l'objet de décomposition en vertu des nouvelles dispositions prescrites par les règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

L'augmentation des immobilisations s'explique par l'acquisition du nouveau logiciel de gestion (Sociel.net) et des serveurs nécessaires à son fonctionnement, et d'une climatisation réversible des locaux du siège.

	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	28 269	74 703		102 972
Immobilisations incorporelles en cours				
Total I	28 269	74 703		102 972
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	210 325	68 321	527	278 119
Autres immobilisations corporelles	157 475	61 742	61 209	158 008
Immobilisations corporelles en cours				
Total II	367 799	130 063	61 736	436 126
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	3 049			3 049
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	11 332			11 332
Total III	14 381			14 381
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	410 450	204 766	61 736	553 480

Note n°3 : Amortissements pour dépréciation

Les durées et modes d'amortissements pratiqués sur les exercices précédents ont été considérés comme représentatifs de la durée d'utilité de ces actifs. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels 3 ans
- Agencement et installations 5 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Matériel et mobilier de bureau 3 à 10 ans

	Valeur début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	26 422	976		27 398
Immobilisations incorporelles en cours				
Total I	26 422	976		27 398
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	19 030	50 664	527	69 168
Autres immobilisations corporelles	90 240	29 141	60 342	59 038
Immobilisations corporelles en cours				
Total II	109 270	79 805	60 869	128 206
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	135 692	80 781	60 869	155 604

Note n° 4 : Provisions et Fonds dédiés

Le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite tient compte de la recommandation du CNC 2003-R.01 et des effets de la loi Fillon 2003-775 (âge légal de mise à la retraite à l'initiative de l'employeur à 65 ans). L'évaluation des engagements au titre des indemnités de fin de carrière dues au départ à la retraite est calculée sur la base des éléments suivants :

- Indemnité prévue par les conventions collectives applicables à l'association
- Taux annuel d'évolution des salaires jusqu'à la date de départ à la retraite de 1,5%
- Taux d'actualisation de l'engagement de 3,5%
- Hypothèse de départ à la retraite (initiative du salarié) : indemnités soumises aux charges sociales

Les calculs au 31 décembre 2009 donnent 188 972 €.

En 2009 nous provisionnons l'engagement total (en 2008 nous avons provisionné à hauteur de 50%), dans le but de nous aligner sur la réglementation en vigueur dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Une provision pour risque exceptionnel est constatée sur une affaire prudhommales (30 000 €)

Les autres provisions pour charges, d'un montant total de 237 553 €, concernent :

1. des engagements et des charges non prévues sur le budget 2009 :
 - l'Assemblée générale de l'**Adiaf** pour 37 000 €
 - le renouvellement du fonds social pour le personnel à hauteur de 35 000 € (qui doit être voté par le Conseil d'Administration du 27 avril 2010)
2. des provisions reprises au fur et à mesure de l'amortissement des biens acquis :
 - le projet d'aménagement des locaux du siège pour 50 667 € (provision initiale de 80 000 €)
 - le projet planning informatisé et télégestion pour 114 886 € (provision initiale de 120 000 €)

Les comptes clients font également l'objet de provisions pour dépréciation en fonction du risque estimé de non recouvrement des créances (usagers et organismes financeurs).

Les fonds dédiés sont constitués de subventions d'exploitation, reçues en vue de la réalisation exclusive de certaines actions, et non utilisées intégralement au 31/12/2009. Nous avons modifié le traitement des fonds dédiés en 2009 pour nous aligner sur la réglementation en vigueur dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

	Valeur début exercice	Dotations	Reprises	Valeur fin d'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges		30 000		30 000
Provisions pour indemnités départ à la retraite	100 819	88 153		188 972
Autres provisions pour charges	258 333	63 130	83 911	237 553
Total I	359 152	181 283	83 911	456 525
Provisions pour dépréciation				
Comptes usagers	256 528	28 934		285 463
Comptes organismes payeurs	207 095	137 943	207 095	137 943
Eléments financiers	3 049			3 049
Total II	466 672	166 878	207 095	426 455
Fonds dédiés				
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	70 933	16 018	63 543	23 408
Fonds dédiés sur dons manuels affectés				
Fonds dédiés sur legs et donations affectés				
Total III	70 933	16 018	63 543	23 408
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	896 757	364 178	354 548	906 387

Note n° 5 : Droit individuel à la formation

Les engagements en matière de droit individuel à la formation ne sont pas comptabilisés.

Le droit individuel à la formation s'élève à 13 605 heures.

Note n° 6 : Stocks et en-cours

Néant

Note n° 7 : Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts ⁽¹⁾			
Autres immobilisations financières	11 332	122	11 210
Total I	11 332	122	11 210
De l'actif circulant			
Usagers	410 150	410 150	
Financeurs	733 409	733 409	
Autres organismes	78 850	78 850	
Clients factures à établir	6 909	6 909	
Rabais, remises, ristournes à recevoir			
Personnel et comptes rattachés	11 320	11 320	
Débiteurs divers	47 465	47 465	
Charges constatées d'avance	16 897	16 897	
Total II	1 305 000	1 305 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	1 316 333	1 305 122	11 210
⁽¹⁾ Dont prêts accordés en cours d'exercice			
⁽¹⁾ Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts & dettes établ. de crédit ⁽¹⁾	2 536	2 536	
Fournisseurs et comptes rattachés	104 759	104 759	
Personnel et comptes rattachés	455 567	455 567	
Sécurité sociale et autres org. sociaux	505 442	505 442	
Etat et autres collectivités publiques	64 121	64 121	
Autres dettes	146 097	10 181	135 916
TOTAL GÉNÉRAL	1 278 522	1 142 605	135 916
⁽¹⁾ Dont emprunts souscrits en cours d'exercice			
⁽¹⁾ Dont emprunts remboursés en cours d'exercice			

Note n° 8 : Valeurs mobilières de placement

Les fonds communs de placement LCL ont généré une plus-value de 8 571 € en 2009 (-70% par rapport à 2008 du fait de la baisse très forte des taux d'intérêts et d'une baisse de la trésorerie moyenne).

Note n° 9 : Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/12/2009	31/12/2008
Charges d'exploitation	16 897	4 737
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL GÉNÉRAL	16 897	4 737

Note n° 10 : Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL GÉNÉRAL		

Note n° 11 : Charges à payer

CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 568	49 357
Clients créditeurs		
Dettes fiscales et sociales	698 853	668 021
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL GÉNÉRAL	724 421	717 378

Note n° 12 : Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2009	31/12/2008
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	6 909	
Autres créances	10 265	65 441
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL GÉNÉRAL	17 174	65 441

Note n° 13 : Fonds propres

Les fonds propres sont ventilés de la façon suivante :

FONDS PROPRES	Solde début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise*	432 467			432 467
Réserves - excédents affectés à l'investissement	28 842	18 912		47 755
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	18 912		76 271	-57 359
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	33 879		10 763	23 117
TOTAL GÉNÉRAL	514 101	18 912	87 034	445 979
* Donts fonds associatifs dévolus par l'AGAF pour des actions de formations exceptionnelles pour les intervenantes à domicile ne pouvant être assurées sur le budget courant	25 290			

C- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n° 14 : Ventilation des produits d'exploitation

PRODUITS D'EXPLOITATION	31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises		
Production vendue	5 960 000	5 967 167
. Prestations de services	5 960 000	5 967 167
- Organismes financeurs (Caf, CGR, CRAM)	5 088 545	5 125 692
- Autres organismes	147 059	126 337
- Tiers payeurs	17 139	22 600
- Usagers	707 257	692 538
. Divers		
Production stockée ou déstockage de production		
Production stockée immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitation et participations	69 086	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	291 006	267 907
Transferts de charges	265 859	214 343
Autres produits	937	20 969
	6 586 888	6 470 386

Note n° 15 : Détail du résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels qui constituent le résultat exceptionnel correspondent à la quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat, et à la cession d'éléments d'actifs. La quote-part vient compenser les amortissements relatifs à ces investissements.

PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/12/2009	31/12/2008
Produits exceptionnels sur exercice		
Produits exceptionnels sur exercice antérieur		
Produits de cession éléments Actif	500	
Quote-part subvention virée au compte de résultat	10 763	10 760
TOTAL GÉNÉRAL	11 263	10 760
CHARGES EXCEPTIONNELLES	31/12/2009	31/12/2008
Pénalités et amendes		
Charges exceptionnelles sur exercice		
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur		
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	867	
TOTAL GÉNÉRAL	867	

Note n° 16 : Ressources affectées

Ecritures découlant de la gestion des fonds dédiés

RESSOURCES AFFECTEES	31/12/2009	31/12/2008
Report des ressources non utilisées sur subventions attrib	63 543	
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	16 018	
TOTAL GÉNÉRAL	79 560	

Note n° 17 : Evaluation des contributions volontaires en nature

Des bénévoles du Conseil d'Administration participent aux différentes commissions (Formation, Financière, Information-Communication, Recrutement) ainsi qu'à un groupe de travail « Projet associatif et plan stratégique » dont les travaux ont démarré en octobre 2007 et qui se sont poursuivis sur 2009.

Ces personnes ont effectué 1 500 heures dont 100 heures pour le groupe de travail. Ces heures sont valorisées à 45 000 € (30€/h).

L'**Adiaf** bénéficie de la mise à disposition gratuite de locaux évaluée à 30 500 €. Ce montant a été réévalué par rapport à 2008 (surface et coût moyen au m²).

Note n° 18 : Ventilation de l'effectif moyen annuel (personnel salarié)

L'effectif physique moyen annuel a augmenté de 4,8% par rapport à 2008

L'équivalent temps plein (ETP) moyen annuel a augmenté de 6,9% par rapport à 2008

Effectif physique moyen annuel	31/12/2009	31/12/2008
TISF	115,43	112,44
AVS	58,59	56,04
ServAP	18,03	16,02
Responsables Coordinatrices	13,15	12,22
Personnel administratif	8,32	6,82
Personnel d'encadrement	4,00	4,00
	217,52	207,54
Equivalent temps plein (ETP) moyen annuel	31/12/2009	31/12/2008
TISF	101,64	97,82
AVS	51,93	49,22
ServAP	11,62	9,20
Responsables Coordinatrices	13,15	12,08
Personnel administratif	7,35	5,17
Personnel d'encadrement	4,00	4,00
	189,69	177,49

Note n° 19 : Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Conformément à la loi 2006-586 du 23 mai 2006, art. 20, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et dès lors qu'elles reçoivent une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent mentionner, chaque année, dans leur compte financier, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants.

Le total de ces rémunérations s'élève à **107 811 €** (total brut DADS 2009), y compris 0 € d'avantages en nature.